

PROCÈS VERBAL

LISTE DES PRÉSENCES CP				
ÉCOLE	REPRÉSENTANT	SUBSTITUT	Mode V/Ph ¹	A/N/P ²
1. Adrien Guillaume	-	-		NR
2. Saint-Cœur-de-Marie	Francis Richer		-	A
3. Providence/J.-M. Robert	M. Esteban Gendron	M. Daniel Cooke	Ph	P
4. Saint-Michel (Montebello)	Mme Natasha Piché		-	A
5. Saint-Pie X	Mme Sharron Blais	Mme Nadia Faubert	V	A
6. Louis-Joseph-Papineau	Mme Catherine Lamarche		v	P
7. Sacré-Coeur (P)	Mme Myriam Couture Charbonneau	Mme Catherine Roche	V	P
8. Sainte-Famille/Trois Chemins	M. Éric Lépine	Mme Mélanie Villeneuve	V	P
9. Maria Goretti	Mme Josiane Bonneville	Mme Isabelle Maillé	V	P
10. Saint-Jean-de-Brébeuf	Mme Brigitte Beausoleil	M. Patrick Pilon	-	A
11. Du Sacré-Coeur (G)	Mme Vanessa Reber		V	P
12. Aux Quatre-Vents	Mme Joanne Otto	Mme Renée-Claude Lapointe	V	P
13. Du Ruisseau	Mme Sophie Daviau		V	P
14. Monseigneur-Charbonneau	Mme Veronique Leroux	M. Victor Teumo	V	P

¹ V : Virtuel - Ph : Physique

² A : Absent(e) - NR; Non représenté(e) - P: Présent(e)

15. Saint-Michel (G)	Mme Vanessa Malette		-	A
16. Saint-Laurent	Mme Mélodie Potvin	Mme Emmanuelle Poirier	-	A
17. Du Boisé	Mme Vicky Guindon Pharand		V	P
18. Hormidas-Gamelin	M. Francis St-Jean		Ph	P
19. De la Montagne	Mme Caroline Sans Cartier	Mme Noémie Rivest	Ph	P

Étaient également présents :

- **Mme Sarah Bergeron**, membre du public
- **Mme Nadine Nsengiyumva**, Avocate au SSGC;

#	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	DOCUMENT
1.	Mot d'accueil	La présidente du CP a accueilli les membres présents. La rencontre a débuté à 18h34.	Mme Véronique Leroux	
2.	Constatation du Quorum	Le quorum étant constitué de parents présents, il a été constaté.	Mme Véronique Leroux	
3.	Parole de public	Mme Sarah Bergeron, qui était là juste pour suivre et n'a pas pris de parole		
VOLET DÉCISION/RÉSOLUTION				
4.	Adoption de l'ordre du jour	Mme Vickie Guindon Pharand a proposé l'adoption de l'ordre du jour et Mme Sophie Daviau a appuyé.	CP	CP-034 (22-23)
5.	Suivi et Adoption du PV du 3 mai 2023	Suivi par rapport à CE-du Sacré-Cœur : les résolutions du CE se prennent par résolution. Tout membre a droit à la parole. Mme Caroline Sans Cartier a proposé l'adoption du PV du 22 mars 2023 et M. Francis St-Jean a appuyé.	CP	CP-035 (22-23)
6.	Consultation Politique relative à la présence des chiens guides dans les établissements	Le CSSCV travaille sur ce projet afin de permettre aux élèves ou employés nécessitant d'être accompagné par un chien guide dressé pour répondre à ses besoins. C'est dans ce cadre que le CP a été consulté. Les avis des membres du CP divergeaient mais il a été noté que le CSS se doit d'accommoder les demandeurs d'être accompagnés par un chien à moins que cela n'occasionne de contrainte excessive comme nous l'enseigne la jurisprudence. Résolution adoptée à la majorité : 9 membres pour, 3 membres contre et 1 abstention.	Mme Nadine Nsengiyumva SSGC - CSSCV	CP-036 (22-23)

#	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	DOCUMENT
7.	Résolution – PEVR	<p>À la suite de la consultation faite par le SRÉ, les membres du CP ont émis quelques recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le PEVR proposé laissait une grande place à l'interprétation. Le CP a recommandé d'apporter plus de clarifications afin de laisser moins de place à l'interprétation lors de l'application - Le CP a recommandé une reformulation de certains passages du PEVR proposé <p>La résolution a été adoptée à l'unanimité</p>	Mme Nadine Nsengiyumva SSGC – CSSCV	CP-037 (22-23)
8.	Décorum et amendement de la régie interne	L'article 7 de la régie interne : Code éthique a été modifié. Il a été rajouté que tout membre du CP doit agir avec courtoisie et respect sans égard à sa fonction au sein du CP.	Mme Nadine Nsengiyumva SSGC – CSSCV	CP-038 (22-23)
9.	Désignation membre parent au CA-District 2	Du fait du désistement de M. Éric Lépine, M. Cooke a été élu par acclamation	Mme Nadine Nsengiyumva SSGC – CSSCV	CP-039 (22-23)
10.	Sondage – Rencontre avec la nouvelle Protectrice régionale de l'élève – Mme Esthel Née	Le CP a pris la résolution de participer à la rencontre avec les autres CP la région. Toutefois, il demeure que le souhait d'inviter Mme Née par le CP-CSSCV a également été noté	Mme Nadine Nsengiyumva SSGC – CSSCV	CP-040 (22-23)
VOLET INFORMATION				
11.	Nouveau processus du traitement des plaintes - LPNE	À partir du 28 août prochain, le nouveau processus entrera en vigueur. Processus en trois temps : 1. Plainte auprès de la personne concernée ou à son supérieur et ils ont 10 jours pour répondre, 2. Plainte auprès du RTP : 15 jours pour répondre puis enfin plainte auprès du protecteur régional/national de l'élève : 20 jours pour répondre. Possibilité de faire un signalement directement au PNE pour tout acte de violence à caractère sexuel. Une protection contre les représailles est prévue dans la LPNE et/ou règlement.	Mme Nadine Nsengiyumva SSGC – CSSCV	
12.	Traitement de plainte sur des sujets autres que les services rendus aux élèves	Avec la LPNE, les CSS doivent adopter un règlement pour toute plainte sur des sujets autres que services éducatifs rendus aux élèves : comme les plaintes sur le voisinage avec les écoles	Mme Nadine Nsengiyumva SSGC – CSSCV	

#	SUJET	SUIVI	RESPONSABLE	DOCUMENT
13.	Présentation du rapport annuel des conseils d'établissement	Obligation d'utiliser le gabarit proposé par le MEQ qui contient l'ensemble des points à être traités. Sujets : Présidence, Portrait de l'école, Nombre d'élèves, Type de clientèle, services offerts, présentation du CE, postes occupés, durée des mandats, membres du CE, bilan des activités, actions réalisées, résultats obtenus, ...	Mme Nadine Nsengiyumva, SSGC - CSSCV	
14.	Parole aux différents comités	FCPQ – Grand rassemblement FCPQ à Longueuil le 3 juin prochain CCSEHDAA – C.C pour le Transport – CA –	Mme Véronique Leroux	
15.	Les bons coups	Du Ruisseau : activité de ski de fond a été une réussite LJP : Campagne de financement a permis de ramasser beaucoup de sous. Du Boisé : Ciné Plein-air – a eu beaucoup de succès	Mme Mélodie Potvin Mme Caroline Sans Cartier	
16.	Varia	-Cartables des CE- Conscientiser les directions de présenter aux présidences des CE de l'existence des cartables pour CE - Problématique CE – du Sacré-Cœur (7 membres parents dont 4ou 5 sont également à l'OPP)- parents de l'OPP y siègent majoritairement et du coup, c'est comme si le/les parents qui ne siège(nt) pas à l'OPP n'ont pas de droit de parole au CE. Les membres du CP ont donné quelques conseils : révision de la régie interne, en discuter avec la présidente du CE. Suivi fait auprès de la direction.		
17.	Retour sur la rencontre d'aujourd'hui	-		
18.	Date de la prochaine rencontre	Prochaine rencontre : à confirmer la rencontre du 21 juin 2023.		
19.	Levée de la séance	Elle a eu lieu à 21h2. Proposée par M. Francis St-Jean et secondée par Mme Caroline Sans Cartier.	CP	CP-041 (22-23)